

# JoliJus

## Franchise JoliJus : la recette gagnante !

JoliJus vous propose en complément de votre Agrumobile un partenariat économique libre de toute contrainte, vous apportant son identité, ses atouts commerciaux et plus encore.

En vous faisant économiser temps et argent, la franchise JoliJus accélérera de manière spectaculaire le développement de votre activité.

**Découvrez vite ses nombreux avantages !**



## Une identité forte pour VOTRE affaire :

- Logos et design déposés
- Marques déposées pour vos produits : JoliJus, JoliDuo, JoliTrio, JoliSmoothie, Agrumobile, Chef Presseur.
- Supports de communication : tarifs, drapeau, bâche, uniforme, affichage, site internet, réseaux sociaux, chaîne Youtube...
  - Étiquettes produits attractives et normées.

## Un partenariat sur les matières premières et produits :

- Accédez aux recettes détaillées des cocktails de fruits pressés et mélanges à succès.
- Réalisez 20% d'économie chez vos fournisseurs en rejoignant le groupement d'achats JoliJus (fruits et conditionnements).
- Bénéficiez de notre expertise du fruit : variétés, saisons, rendement, goûts, analyses nutritives...

Nous répondrons à toutes vos questions.



## Un suivi technique de votre Agrumobile

- Remise des plans et fiches techniques de l'Agrumobile.
  - Liste des équipements complémentaires.
- Démonstration et formation à l'utilisation et à l'entretien de votre installation.

## Un suivi commercial et un accompagnement à la gestion informatique.

- Présentation de l'argumentaire et des méthodes de vente.
- Initiation à un outil informatique simple pour la rédaction d'un bon de commande, d'une facture, d'un récapitulatif annuel de caisse, d'un bilan prévisionnel...



## Le prix du succès :

3000€ HT de cotisation la première année, puis 5% de votre chiffre d'affaire annuel brut à partir de la deuxième année. **Jolijus, ça porte ses fruits !**





Rejoignez la tribu  
des presseurs JoliJus !